

les Gardes Françaises et parvint au grade de capitaine. Dans un acte du 27 octobre 1752, il est désigné comme suit: "Charles François de Galliffet, chevalier, seigneur de Mont-Cassin et autres lieux, chevalier de l'Ordre Royal et Militaire de Saint-Louis, demeurant à Paris, rue du Bac, faubourg Saint-Germain, paroisse Saint-Sulpice" (40). M. d'Hozier fait mourir M. de Galliffet le 12 décembre 1748, mais il fait erreur puisque nous le voyons bien vivant à l'automne de 1752 et s'occupant de ses propriétés du Canada.

3.—Marguerite de Galliffet née à Québec le 18 juin 1700. Décédée au même endroit le 1er octobre 1700, et inhumée dans l'église paroissiale.

4.—Marie-Catherine de Galliffet, née à..... le .. 1701. Décédée en France (41).

(40) Acte de Jean-Claude Panet.

(41) Mgr Tanguay (*Dictionnaire généalogique*, vol. I, p. 50), donne un cinquième enfant à François de Galliffet et Marie-Catherine Anbert de la Chesnaye, Marie-Josette, qu'il fait naître à Québec, le 25 avril 1702. Il fait erreur. L'acte de baptême dit: "Marie-Josette de Galliffet, fille naturelle de Ecuyer Philippe de Galliffet et de Louise sa mère."